

*Questions orales*

● (1452)

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, nous avons utilisé les chiffres dont nous disposons jusqu'à la fin de l'année. J'ai dit que le taux de chômage est actuellement trop élevé. Il est de 8.3 p. 100 et nous fournit une base de calcul pour estimer ce que sera le niveau des besoins financiers ou du déficit budgétaire à la fin de l'année.

\* \* \*

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****LA QUESTION DE L'INVITATION AU CANADA DES CHEFS DES PARTIS SÉPARATISTES CORSE ET BRETON**

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, la question que j'adresse au premier ministre suppléant fait suite à celle posée par le député de Hull. Le gouvernement français continue à s'ingérer contre notre gré et d'une manière provocante dans les affaires canadiennes. Le gouvernement canadien songe-t-il à inviter à Ottawa les chefs des partis séparatistes corse et breton pour les encourager à détruire la souveraineté intégrale de l'État français?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Je n'ai pas de réponse, monsieur l'Orateur.

**Une voix:** J'espère bien que non.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ SOCIALE****LE PROJET DE REVENU ANNUEL GARANTI—LE COÛT ET LA MÉTHODE DE FINANCEMENT**

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a quelques jours le ministre a déclaré à la Chambre qu'elle nourrissait l'espoir de mettre sur pied un régime de revenu annuel garanti pour les Canadiens et qu'elle espérait effectivement déposer bientôt à la Chambre un projet de loi à cet effet. Le ministre peut-elle déclarer à la Chambre si elle est en mesure d'estimer le coût annuel d'un pareil programme et deuxièmement, compte tenu du déficit auquel doit faire face le gouvernement et compte tenu de la politique de restrictions budgétaires qu'il a adopté, peut-elle nous dire d'où proviendraient les sommes nécessaires à l'instauration d'un pareil programme?

[Français]

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, quand j'ai donné il y a quelques semaines à la Chambre l'assurance de mon intérêt et de mon engagement envers la mise en œuvre progressive d'un régime de revenu annuel garanti pour les Canadiens, je comptais le faire bien évidemment à l'intérieur des budgets nationaux, et sans recourir à des augmentations de taxes. Je suis contente de la question de l'honorable député, parce qu'elle me permet de préciser que j'envisage la question à partir des groupes les plus défavorisés. Je pense à trois groupes en particulier en ce moment, et non pas à toute la population du

[M. Stevens.]

Canada et, bien entendu, toute amélioration des programmes de sécurité sociale du gouvernement fédéral supposent évidemment des réaménagements fiscaux ou autres.

[Traduction]

**M. Yewchuk:** Monsieur l'Orateur, comme d'habitude le ministre n'a pas répondu à ma question.

**Mlle Bégin:** Mais si.

**L'ÉTUDE POSSIBLE DES RÉPERCUSSIONS DU REVENU ANNUEL GARANTI SUR LA MOTIVATION DES TRAVAILLEURS**

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que si le ministre réfléchit de nouveau à la question, elle se rendra compte qu'elle n'y a pas répondu et je voudrais donc lui en poser une autre. Le ministre a-t-elle fait faire une étude en vue de déterminer quel effet un revenu annuel garanti pourrait avoir sur la motivation des travailleurs? Dans l'affirmative, peut-elle nous en faire connaître les résultats et dans la négative, a-t-elle du moins consulté son collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce pour connaître sa position?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je vais essayer de répondre de mon mieux en anglais pour que mon collègue puisse essayer de me comprendre. Je le répète, je vise des groupes cibles, plus exactement trois pour le moment. Mes services travaillent actuellement à ces programmes. J'ai ajouté, et je ne ferai ici que me résumer, que j'ai l'intention de me limiter au cadre du budget fédéral actuel, ce qui signifie que je n'ai pas l'intention de demander ou de recommander une augmentation des impôts mais plutôt un réarrangement des structures fiscales et financières de mon ministère.

Cela dit, je signale au député, qui est, si je ne m'abuse, mon critique officiel de l'autre côté, que nous étudions le problème qu'il évoque dans sa deuxième question qui, soit dit en passant, n'était pas du tout la même que sa première. Nous avons d'ailleurs publié des rapports à ce propos. Nous avons publié au moins trois ou quatre rapports, y compris une étude des gagne-petit du Canada. Je ferai volontiers parvenir une autre série d'exemplaires de ce rapport au député.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE****PÉTROLE—LA PÉNURIE PRÉVUE POUR LE MILIEU DES ANNÉES 80—DEMANDE D'ACCROISSEMENT DE L'EXTRACTION DU CHARBON EN NOUVELLE-ÉCOSSE**

**M. Andrew Hogan (Cape-Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a déclaré récemment à Paris et plus tôt à Toronto que d'ici le milieu des années 80 ou quelque temps après, le Canada devra importer de plus en plus de pétrole et que, comme dans le cas du Titanic, nous ne voyons que la partie supérieure de l'iceberg. Est-ce encore l'avis du ministre malgré les récentes découvertes et la possibilité qu'on découvre d'autres sources traditionnelles de pétrole en Alberta et dans d'autres régions du Canada, de même que dans d'autres parties du monde?